



Bulletin de liaison n° 41 - mai 2012



Success Story !

Voilà plus de 16 ans que notre Association aide des enfants démunis du Cambodge et leur permet, malgré des conditions de vie très précaires, d'aller à l'école. Certains parrains nous ont rejoints dès la première heure et sont toujours de l'aventure ! Leur fidélité nous honore et nous touche. Cette fidélité a fait ses preuves : nos filleuls les plus âgés ont quasiment tous le même parrain ou la même marraine depuis 10 ans, 15 ans... et ceux qui n'étaient à l'époque que de petits enfants en devenir sont aujourd'hui des adultes qui se prennent en main et construisent leur existence.

Après un premier cap, il y a quelques années, où nous avons vu certains de « nos » filleuls entamer des études supérieures ou universitaires, nous franchissons désormais une nouvelle étape : celle de leur entrée dans la vie active. Quel beau succès pour tous, parrains et Association ! C'est pourquoi nous avons décidé de partager avec vous la réussite de ces jeunes qui vont, désormais, voler de leurs propres ailes. Certes, ils n'oublieront pas qu'à quelque 10.000 km de chez eux, des personnes ont fait le choix de les épauler mois après mois, année après année, afin de leur permettre d'espérer en un avenir meilleur. C'est cet avenir qui s'ouvre à eux aujourd'hui.

Désormais, dans chaque Bulletin, nous vous présenterons l'un de ces jeunes. C'est un encouragement pour nous ; ce le sera sans doute pour vous également et pour tous les « candidats » au parrainage qui pourraient douter de l'utilité de cette action. N'hésitez pas à partager ce Bulletin (comme les autres !) avec vos proches, vos amis : il y a encore tant d'enfants qui ne bénéficient pas de la chance des filleuls d'Angkor-Belgique !

Au Cambodge

Rencontre avec SANN Prosoeur

SANN Prosoeur a 24 ans. Il est parrainé depuis presque 15 ans. Par l'intermédiaire de SOK Vannarèn, notre coordinatrice au Cambodge, nous lui avons posé quelques questions.

- *Quelle est votre situation familiale ?*

J'ai vécu dans ma famille jusqu'à mon entrée à l'université. Là, comme nombre de mes condisciples, j'ai dû quitter Tonlé Bati pour partager un logement avec des amis, à Phnom Penh. Actuellement, je partage un logement avec mes frère et sœur qui sont aussi à l'université.

- *Quel est votre parcours scolaire et universitaire ?*

J'ai étudié à Tonlé Bati, depuis les primaires jusqu'au bac. Ensuite, j'ai intégré une faculté privée afin d'étudier le « Management Informatique System » (Gestion des systèmes informatiques) pendant 4 ans. En parallèle, j'ai suivi des cours d'anglais.

J'aimerais continuer mes études et entreprendre une maîtrise mais pour l'instant, mes moyens financiers ne me le permettent pas.



SANN Prosoeur dans son bureau

- *Quelle est votre situation professionnelle actuelle ou quelle sera-t-elle dans le futur en fonction de vos compétences ?*

J'ai commencé en travaillant dans une entreprise qui s'appelle Dynamic Solution Co.ltd., au service informatique. Durant ma période d'essai, je gagnais 50\$/mois.

Actuellement, je travaille dans une entreprise qui s'occupe de Micro-finance : Green Central Micro-finance. Je gagne 180\$/mois.

J'espère pouvoir obtenir un poste plus important dans l'avenir.

- *En quoi le parrainage vous a-t-il aidé et encouragé ?*

Le parrainage et les aides supplémentaires, ainsi que la gentillesse de ma marraine et de l'AAB, m'ont encouragé à faire des études le plus longtemps possible et à envisager un autre avenir que celui de cultivateur.

Sans le parrainage et l'aide de l'Association, je n'aurais pas eu la chance de continuer jusqu'à la fin de l'université, ma famille n'ayant pas les moyens de m'aider pour mes études. Ma famille est fière de moi, et je suis content aussi de ma réussite.

Actuellement, le week-end, je travaille comme bénévole dans un centre qui s'occupe d'enfants pauvres et d'orphelins. Avec d'autres bénévoles, nous leur préparons des repas.



SANN Prosoeur prépare le repas pour les enfants

J'ai aussi commencé à aider ma petite sœur pour qu'elle puisse, elle aussi, continuer des études supérieures.

Le parrainage m'a encouragé à étudier : aujourd'hui, c'est ce qui me motive à aider d'autres enfants qui sont dans le besoin.



C'est le moment de la distribution !

Entrer au lycée : une démarche courageuse, mais pas évidente...

Comme vous le savez peut-être, l'enseignement au Cambodge est théoriquement obligatoire jusqu'à 16 ans : cela correspond à la fin du collège (trois premières années du secondaire).

Le lycée (trois dernières années du secondaire) est donc réservé aux filleul(e)s motivé(e)s qui ont réussi leurs examens de fin de collège, qui désirent poursuivre leurs études, passer leur bac et, éventuellement, entrer par la suite à l'université ou dans tout autre institut d'études supérieures.

Les cours au lycée occasionnent des frais supplémentaires car les élèves doivent souvent suivre des cours complémentaires payants afin de préparer leur bac.

D'autre part, si Tonlé Bati dispose d'un lycée, adjacent au collège et également facilement accessible pour les

jeunes de Chambak, ce n'est pas le cas à Prey Khla qui ne dispose que d'un collège. Les élèves de Prey Khla qui souhaitent aller au lycée sont donc contraints de se rendre dans une ville voisine (souvent la ville de Kantourt, à environ 20 km) ; il leur faut trouver et payer un moyen de transport, ce qui n'est guère évident dans ce village assez reculé, ou trouver à se loger dans la ville même.

Tout cela a un coût et une légère augmentation d'un parrainage minimum à cette occasion est, bien sûr, la bienvenue. Il va de soi que parrains et marraines font ce qu'ils peuvent dans la mesure de leurs moyens et il n'y a évidemment aucune obligation de leur part.

Le but de cet article est avant tout d'attirer l'attention des parrains/marraines dont le/la filleul(e) désire entrer au lycée sur une situation qu'ils pourraient ignorer.

Quand les parrains rencontrent leurs filleuls

La première rencontre entre parrains et filleuls est toujours un grand moment d'émotion, les témoignages des parrains suite à cet événement en sont la preuve.

C'est aussi un moment de questionnement souvent doublé d'un peu d'anxiété pour chacune des parties : des cultures différentes qui se rencontrent ...

Voici quelques réflexions, résultat d'une modeste expérience sur le terrain.

Les Cambodgiens, adultes et enfants, sont très pudiques, surtout dans les villages, loin des grandes villes comme Phnom Penh et Siem Reap (envahies et influencées de plus en plus par les touristes !).

Ils n'aiment pas montrer leurs sentiments, s'épancher sur leurs problèmes ; ils tiennent à conserver une certaine dignité en toute occasion (En Asie, rien n'est pire que de perdre la face !).

Il ne faut donc pas s'attendre à de grandes démonstrations affectives : vous serez accueillis avec le sourire, avec énormément de gentillesse et de respect mais très calmement.

Les jeunes enfants, intimidés, voire un peu effrayés, viennent au devant de leur parrain/marraine les mains jointes, selon le salut traditionnel (on ne s'embrasse pas au Cambodge) et ils restent silencieux, répondant seulement par quelques mots aux questions.

Après quelque temps seulement, lorsqu'ils se sont habitués à la présence de ces parrains/marraines dont on leur a parlé mais qu'ils regardent encore comme des personnes un peu « bizarres », ils vont alors s'avancer timidement plus près, oser prendre la main, sourire ...

Sourire : très souvent on nous demande pourquoi les filleuls ne sourient pas sur les photos prises lors de la remise de cadeaux envoyés par leur parrain/marraine ;

ne sont-ils pas contents de ce qu'on leur a offert ? Sont-ils déçus ? Est-ce ça ne leur plaît pas ?

Tout simplement, quand on prend une photo là-bas, on se fige, on se tient bien droit et on arrête de sourire !! C'est comme cela, rien de plus. Une fois encore, on ne montre pas ses sentiments.

Généralement, on ne déballe pas le cadeau, on ne dit pas merci : pas de manifestation qui pourrait traduire ce que l'on ressent ...

En fait, ils sont heureux comme tout de recevoir des cadeaux, comme tous les enfants, bien sûr. Mais leur joie, ils l'exprimeront plus tard, à l'abri des regards.

Et si vous pensez à apporter des biscuits, des ballons, des crayons, ... à distribuer aux petits voisins, soyez certains que vous leur faites grand plaisir.

Pour terminer, nous profitons de l'occasion pour vous rappeler que les enfants doivent toujours être accompagnés par nos collaborateurs et/ou éventuellement par un membre adulte de la famille lorsque vous désirez les emmener en-dehors de leur village pour visiter Phnom Penh ou pour faire toute autre excursion dans le pays.

Cette précaution est incontournable pour éviter tout incident fâcheux qui pourrait survenir.

**Certains parrains ont partagé l'expérience de leur voyage au Cambodge avec nous : vous trouverez leur témoignage et des photos sur notre site Internet : www.angkor-belgique.org
Onglet « Association », rubrique « Témoignages »**

Socheat, notre nouveau traducteur

Nous avons le plaisir de vous présenter CHHUN Socheat qui est chargé dorénavant de la traduction des lettres échangées entre filleuls et parrains à Prey Khla. Il reprend ainsi une des fonctions qui était jusqu'à présent attribuée à YOU Hong.



CHHUN Socheat en compagnie de notre coordinatrice, SOK Vannrèn

CHHUN Socheat est détenteur, entre autres, d'un diplôme de la faculté de Langue française de l'Université de Phnom Penh et travaille dans le même ministère que notre collaboratrice, SOK Vannarèn. Bienvenue à ce nouveau sympathique collaborateur.

Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler l'adresse à laquelle il convient d'envoyer les lettres et colis :

ASSOCIATION ANGKOR-BELGIQUE
c/o Mr YOU HONG
BP 2180
PHNOM PENH 3
CAMBODGE

Nous attirons également de nouveau votre attention sur la nécessité d'indiquer clairement le CODE DU FILLEUL/DE LA FILLEULE sur tout courrier ou tout colis envoyé au Cambodge.

En Belgique

Renouvellement de l'agrément fiscal

Après avoir introduit une demande auprès du Ministère des Finances en 2011, notre Association a été informée début mars de la décision favorable prise conjointement par le Ministère de la Coopération au Développement et par le Ministère des Finances. Angkor-Belgique est autorisée à continuer à délivrer des attestations fiscales pour tout don annuel de minimum 40 euros, et ce pour une durée de 6 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2017.

Outre un examen de notre action au Cambodge par le Ministère de la Coopération au Développement, l'Association a également fait l'objet d'un contrôle fiscal par le Ministère des Finances.

Cette procédure est importante pour nous, mais aussi pour vous puisqu'elle vous permet de déduire une

partie des versements effectués en faveur de notre Association de vos contributions.

Cette bonne nouvelle est aussi l'occasion d'un petit rappel important : l'attestation fiscale que nous vous délivrons est **toujours rédigée au nom du titulaire du compte** d'où l'argent a été versé.

Ainsi, s'il arrive qu'un parent, conjoint, ami... effectue un versement pour votre filleul au départ de son compte personnel, et pour autant que le montant total annuel du versement effectué par cette personne soit de minimum 40 euros, une attestation personnelle lui sera envoyée. La nouvelle procédure mise en place par le Ministère des Finances n'autorise plus, par exemple, l'émission d'attestations au nom d'un couple.

Du neuf sur notre site Internet

Il y a quelques mois, Mr Robert Baker, ami de l'un de nos parrains, nous proposait gentiment de traduire notre site Internet dans sa langue natale : l'anglais. Nous lui adressons ici nos remerciements les plus

chaleureux pour ce travail important, réalisé en un temps record, et qui nous donne une nouvelle visibilité. Désormais, sur notre page d'accueil, un petit drapeau permet de choisir sa langue : so classy !